

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 avril 2019 à 19h00				
N° délibération D2018-03-05		Date de convocation 2 avril 2019		Date d'affichage 2 avril 2019
<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 14	<i>Absents exc.</i> 1	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14
<i>Etaient présents</i>				
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel		
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine		
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie		
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. MARTIN Michel		
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège			
<i>Etaient absents excusés</i>				
M. MARION Julien	Pas de pouvoir			
Objet :		Admission en non-valeur de titres de recettes		

Monsieur le Maire expose que, sur proposition du comptable public de la trésorerie de Vigy, il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes non encaissés pour un montant total de 324,59 euros.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de :
 - ✓ 113,39 € au titre de l'exercice 2014 ;
 - ✓ 80,30 € au titre de l'exercice 2015 ;
 - ✓ 130,90 € au titre de l'exercice 2016 ;
- **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **324,59 euros** (trois cent vingt-quatre euros et cinquante-neuf centimes)
- **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Fait à Silly-sur-Nied, le 9 avril 2019
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet